

L'APPROCHE PATRIMONIALE DES PROBLÈMES D'AMÉNAGEMENT AGRO-SYLVO-PASTORAL

Jean De MONTGOLFIER*

*Document présenté à la réunion de concertation entre l'ICRAF et les organismes scientifiques
— Montpellier 13-14 septembre 1984 —*

Les études d'aménagement sylvo-pastoral en zone méditerranéenne ainsi que la gestion des ressources et des milieux naturels présentent des problèmes difficiles à résoudre par manque d'outils adéquats.

En développant l'approche patrimoniale nous tentons d'aborder les problèmes tels que :

- La prise en compte du très long terme : des décisions prises aujourd'hui auront des conséquences dans des dizaines, voire des centaines d'années.

- Les interdépendances multiples entre les facteurs naturels, mais aussi entre ceux-ci et des facteurs économiques, technologiques, sociaux, culturels. En outre ces interdépendances se manifestent souvent par des phénomènes de seuils de «ruptures qualitatives» plutôt que par des effets quantitatifs aisément mesurables.

- Les espaces et les ressources naturels, enjeu de nombreux conflits entre les acteurs sociaux dont les savoirs, les pouvoirs et les objectifs sont souvent très divers.

- Beaucoup des valeurs influant (explicitement ou implicitement) sur les décisions de ces acteurs sont des valeurs non marchandes.

Or pour résoudre ces difficultés, les outils disponibles sont, chacun pour leur part, assez limités.

- Les savoirs des sociétés traditionnelles intégraient de nombreux facteurs, souvent dans une perspective à long terme ; mais ces savoirs sont trop souvent oubliés, ou dépassés par les nouveaux problèmes que posent les innovations technologiques et les irruptions d'acteurs extérieurs ;

- Les savoirs scientifiques (écologie, ethnologie, sociobiologie,...) souvent très élaborés et très «pointus» sur une question particulière restent trop fréquemment cloisonnés et s'intègrent difficilement les uns avec les autres ;

- Le calcul économique, théoriquement méthode reine de l'aide à la décision, reste en fait très partiel, car désarmé devant la plupart des difficultés qui viennent d'être mentionnées : si le court et le proche moyen terme sont relativement bien saisis par la notion de taux d'actualisation, il n'en va plus de même du long et surtout du très long terme ; l'actualisation de coûts et de valeurs estimés (sur quelles bases ?) au-delà de l'an 2000 est souvent un exercice aussi périlleux qu'aléatoire. Malgré le développement de voies nouvelles comme des méthodes multicritères pour la prise en compte du non-marchand, et les méthodes de «jeux» pour la prise en

compte des négociations entre acteurs multiples, le calcul économique reste encore le plus souvent très partiel face à la complexité des problèmes évoqués ;

- Les méthodes d'aménagement classiques, dans leur multiplicité, offrent le principal inconvénient de découper la réalité de l'espace, et même du temps, en «fonctions» gérées indépendamment les unes des autres par des procédures qui parfois s'ignorent, et qui de toute manière sont difficiles à coordonner. Or, lorsque aucune procédure ne prend en compte de manière globale la gestion des espaces ou des ressources naturelles les effets pervers ne tardent pas à apparaître.

I — L'APPROCHE PATRIMONIALE

L'approche patrimoniale que nous cherchons à développer se propose de combiner les avantages de plusieurs de ces outils pour parvenir à mieux résoudre les difficultés rappelées ci-dessus.

Ses ambitions sont donc les suivantes :

- Traiter comme un éco-socio-système global l'ensemble des relations entre facteurs naturels, économiques et sociaux concernant un territoire ou un milieu donné.

- Analyser les logiques d'action de chacun des acteurs concernés par la gestion de l'espace ou de la ressource en question.

- Interpréter ces logiques au moyen de quatre concepts «patrimoniaux» : ceux de richesse, de solidité, d'adaptabilité et de cohérence.

- Bâtir des scénarios, et évaluer des projets ou des politiques d'aménagement en fonction de ces critères patrimoniaux.

- Formuler des propositions pour arriver à une meilleure gestion du patrimoine naturel, notamment par une meilleure organisation des informations et des négociations entre acteurs sociaux.

Tout d'abord, il est nécessaire de préciser notre définition initiale du terme «patrimoine». Nous avons utilisé deux définitions :

- Une définition plutôt économique : un patrimoine est un bien susceptible (moyennant une gestion adéquate) de conserver dans le futur des potentialités d'adaptation à des usages non prévisibles dans le présent.

- Une définition plutôt sociologique et politique (OLLAGNON H., en cours) : ensemble des éléments matériels et immatériels permettant à leur titulaire de sauvegarder son autonomie et son identité et de s'adapt-

* CEMAGREF, Aix-en-Provence

(1) En France : dans le Lubéron, en Corse et dans les Hautes-Alpes. Au Portugal : dans la serra da Estrela.

ter à un avenir imprévisible.

La seconde définition est convergente avec la première, mais ne la recouvre pas entièrement. En effet, la seconde implique qu'un patrimoine ne consiste pas seulement en éléments matériels, mais inclut également une manière de s'en servir et d'en jouir. Elle implique aussi que tout patrimoine est attaché à un titulaire.

II — MÉTHODES

Le point de départ de la **méthode** est le choix du territoire qui sera étudié comme élément de patrimoine à gérer. Le découpage des limites de ce territoire est inséparable de l'établissement de la liste des acteurs dont il convient d'analyser la logique.

Sous le nom de «logiques d'acteur», nous avons analysé les relations des acteurs entre eux à propos du territoire. La méthode employée s'apparente à celle proposée par Michel CROZIER (1977), dans «l'acteur et le système» pour analyser les organisations. La différence essentielle étant que nous avons pris un territoire et non une organisation pour objet central de notre étude. Notre méthode s'apparente aussi à celle des enquêtes ethnologiques. C'est par un travail de terrain important que les informations ont été recueillies. Ce travail a consisté à observer le comportement des acteurs, à écouter leurs propos et à les faire parler, par des entretiens non directifs, à propos du territoire et des autres acteurs.

Pour interpréter les «logiques d'acteur» nous avons utilisé quatre concepts principaux ; ceux de :

□ **Richesse** : pour analyser les logiques d'un acteur N donné au moyen du concept de richesse, il faut répondre à la question : «Du point de vue de l'acteur N, comment peut-on rendre le territoire plus riche ?»

□ **Solidité** : pour analyser la logique de l'acteur N au moyen du concept de solidité, il faut répondre à la double question : «Quelles sont, du point de vue de N, les menaces qui planent sur ces richesses ? Quels sont les moyens qui aident à résister à ces menaces ?».

□ **Adaptabilité** : pour analyser la logique de N au moyen du concept d'adaptabilité, la question à poser est «Quels sont les facteurs d'adaptation que vous jugez prioritaires de développer ?».

□ **Cohérence** : pour analyser la logique N au moyen du concept de cohérence, la question à poser est : «Quand l'acteur N est confronté à un nouveau projet, quelles conditions ce projet doit-il remplir (ou quelles contraintes doit-il respecter) pour être considéré par N comme un **bon projet** ?».

Ces quatre concepts patrimoniaux nous ont permis de comprendre de façon détaillée quel sens précis prenait pour chaque acteur, la notion très générale de «patrimoine naturel». Nous avons pu ainsi éviter l'écueil où nous tombions auparavant, qui est de parler du patrimoine en termes uniquement philosophiques et moralisateurs. Ayant compris que la notion de patrimoine prend un sens différent pour chaque acteur, nous sommes mieux à même de traduire nos propres préoccupations concernant la gestion du patrimoine naturel dans un langage adapté à chacun des acteurs, selon ce que signifie pour lui cette notion.

□ **L'analyse du comportement patrimonial des différents acteurs** concernés par un projet (par exemple : réalisation d'améliorations pastorales, reboisements, construction d'un barrage, implantation d'une base de

loisir...) permet de prévoir comment chaque acteur jugera, favorablement ou défavorablement, ce projet en termes de richesse, de solidité, d'adaptabilité et de cohérence. Connaissant l'attitude de chaque acteur face au projet, il devient possible de **pronostiquer l'avenir** de celui-ci.

Par exemple, les améliorations sylvo-pastorales constituent, en Corse, une extraordinaire réussite technique, permettant de transformer du maquis en pâturage d'aspect presque normand ! Et pourtant elles ne sont que peu adoptées par les éleveurs locaux, car elles ne correspondent pas bien à la «logique d'acteur» de la plupart d'entre eux, alors qu'elles répondent précisément à la logique patrimoniale des acteurs représentant l'État.

À l'inverse, dans les Hautes-Alpes, les améliorations pastorales sont beaucoup moins spectaculaires sur le plan technique. Mais elles sont adoptées par un très grand nombre d'éleveurs car elles répondent bien à leurs objectifs patrimoniaux, même si ces objectifs sont assez différents de ceux des promoteurs de l'opération (Ministère de l'Agriculture).

CONCLUSIONS

Ainsi l'approche que nous proposons nous paraît apte à favoriser une meilleure **gestion patrimoniale des ressources naturelles**, c'est-à-dire à une gestion plus soucieuse du long terme, de la diversité, de la solidité et de la cohérence. Elle pourrait, appliquée à d'autres cas, contribuer à :

— aider à la mise en place de procédures d'évaluation des problèmes et des risques rencontrés, au niveau des projets d'équipement ou d'aménagement concernant le territoire local ;

— organiser, autant que faire se peut, une véritable négociation entre les différents acteurs concernés par la gestion de leur patrimoine commun, sur la base de données communes, et d'une reconnaissance réciproque de la diversité et de leurs objectifs ;

— expliciter, dans ce but, les objectifs patrimoniaux de ces différents acteurs ;

— favoriser l'implantation de niveaux horizontaux, locaux, polyvalents et non sectorisés par fonction, pour la gestion du patrimoine naturel.

Mais de nombreuses questions restent à résoudre, car dans les processus actuels de décision en matière d'aménagement et d'équipement, les acteurs porteurs d'une logique de gestion patrimoniale ont souvent beaucoup de difficultés à exprimer leurs points de vue.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

BUREAU RCB DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE FRANÇAIS.
— Études sur la gestion de la nappe phréatique d'Alsace. Diffusion restreinte.

COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE DES COMPTES DU PATRIMOINE NATUREL. MISSION INTERMINISTÉRIELLE POUR L'AMÉNAGEMENT ET L'ÉQUIPEMENT DE LA CORSE, AIDA-CEMAGREF, 1982. — Les Comptes du patrimoine naturel végétal méditerranéen. Application au cas de la Corse. — CEMAGREF (Diffusion restreinte), 52 + 150 pages.

CROZIER M., 1977. — L'acteur et le système. — Paris : le Seuil.

C.T.G.R.E.F. DIVISION P.F.C.I., 1980. — Rapport d'étude sur l'évaluation des fonctions des espaces boisés méditerranéens. — C.T.G.R.E.F. (Diffusion restreinte), 300 pages.

DE MONTGOLFIER J., et BERTIER P., 1977. — L'approche multicritères des problèmes de décision. — Ed. Hommes et Techniques. 290 pages.

DE MONTGOLFIER J., BERTIER P., 1980. — Tentatives pour poser le problème forestier en termes de patrimoine. — in : Revue forestière française. N° spécial, pp. 115-125.

OLLAGNON H., en cours. — thèse.

SERVICE ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR DE LA C.E.E., ADAR-CEMAGREF, 1982. — Évaluation d'expériences de mise en valeur sylvo-pastorale et d'aménagement rural dans le Buech. — CEMAGREF (Diffusion restreinte), 500 pages.

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LA «D AND D METHODOLOGY», UNE MÉTHODOLOGIE DE DIAGNOSTIC ET DE CONCEPTION DE SYSTÈMES AGROFORESTIERS

D. DEPOMMIER*

La «D and D methodology» a été publiée par J.B. RAINTREE (1983). Cette synthèse a été réalisée avec l'aimable assentiment de son auteur.

*Document présenté à la réunion de concertation entre l'ICRAF et les organismes scientifiques
— Montpellier 13-14 septembre 1984 —*

La «D and D methodology» se veut un outil pratique et utile pour les chercheurs et/ou développeurs en agroforesterie.

Cette méthodologie pour le Diagnostic et la Conception de systèmes agroforestiers d'aménagement des terres, résultat de réflexions menées depuis trois ans au sein de l'ICRAF et testée/adaptée en plus de vingt endroits différents, ne prétend pas être un produit définitivement élaboré. Bien au contraire, il est souhaité que la «D and D methodology» soit affinée, réajustée au fur et à mesure de son utilisation sur le terrain et avec l'entière et active participation de la communauté internationale des chercheurs/développeurs en agroforesterie ou s'intéressant à cette discipline.

Le but de la «D and D methodology» est d'aider à l'élaboration de systèmes agroforestiers appropriés en opérant comme une base conceptuelle pour identifier et formuler d'une façon viable une Recherche et des Projets de Développement en agroforesterie.

Dans ce but, la «D and D methodology» est dynamisée par **une approche système**, basée sur l'interdisciplinarité, et orientée pour répondre aux besoins des populations locales avec tout ce que cela suppose de particularismes.

1 — CONCEPT GÉNÉRAL DU SYSTÈME DANS LA «D AND D METHODOLOGY»

Il s'agit d'un système vivant, concret et équilibré (fig. n°1) et dans lequel :

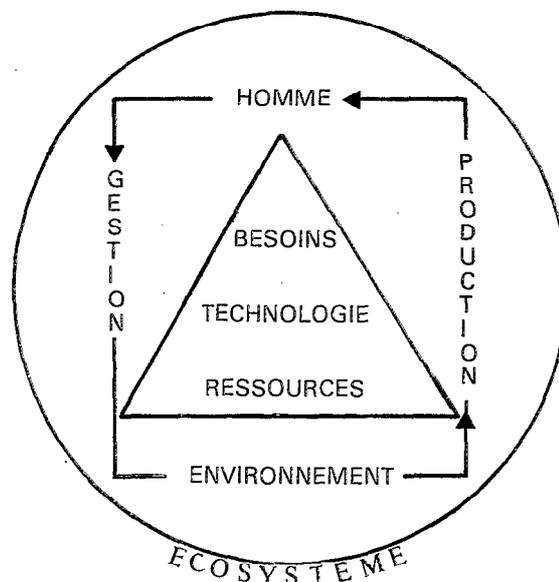


FIG. 1. — Schéma d'un système

— Le **système** d'utilisation des terres préconisé (pyramide) est l'**agroforesterie**, objet de la «D and D methodology». La compréhension de ce système passe obligatoirement par la prise en compte de chacun de ces composants. Leur intégration au système est à la fois structurelle et fonctionnelle (interactions à différents niveaux d'échelles).

— **L'homme est l'acteur principal**. Il s'agit généra-

* ICRAF : International Council for Research in Agroforestry. P.O. Box 30677, Nairobi, Kenya